DOSSIER DE RECHERCHE

Juin 1995 • Volume I, No. 2

Introduction aux indicateurs de rendement

Les indicateurs du rendement des universités canadiennes suscitent actuellement un grand intérêt. Les écrits ne manquent pas sur le sujet. L'objet de ce dossier de recherche est d'éclaircir les concepts, de mettre en évidence les problèmes et de suggérer comment utiliser et interpréter au mieux ces indicateurs dans l'enseignement supérieur.

Ces renseignements seront utiles aux membres des organes de direction des universités, aux administrateurs, au corps professoral, aux milieux politiques, aux fonctionnaires, aux journalistes et à d'autres partenaires de la communauté universitaire.

L'intérêt sans précédent pour les indicateurs de rendement en éducation transcende les conseils scolaires, les collèges, les universités, les provinces et même les nations. La focalisation sur les indicateurs ne répond pas seulement à des situations locales ou particulières, c'est une question générale qui touche divers domaines de compétences.

Cette attention repose sur plusieurs raisons. L'enseignement supérieur est devenu une priorité publique pour les gouvernements. Il est reconnu comme un investissement stratégique dans les ressources humaines qui devrait contribuer à bâtir une main-d'oeuvre bien informée, inventive, innovatrice et qualifiée, capable de réussir sur l'échiquier mondial et d'instaurer la croissance économique dans la société canadienne. Au niveau individuel, l'investissement dans l'enseignement supérieur doit mener à un travail intéressant, à un revenu élevé et à une excellente qualité de vie.

Points saillants

- Les exigences de l'imputabilité ont éveillé un intérêt soutenu pour la mesure du rendement des universités, mais personne ne sait réellement ce qu'est un indicateur de rendement.
- Les premiers indicateurs décrivaient simplement l'université ou le système et, par conséquent, avaient une incidence limitée sur les principes directeurs ou les décisions de gestion.
- Un indicateur de rendement est une statistique, un chiffre ou une description qualitative lié aux principes directeurs, qui indique que l'université, certains de ses aspects, ou le système universitaire ont le rendement voulu.
- Voici les principales caractéristiques des indicateurs de rendement :
  - ils sont axés sur le but ou le résultat — missions ou produits;
  - ils ont un point de référence — un objectif, un rendement sur une période donnée ou par rapport à d'autres établissements;
  - ils fournissent des renseignements stratégiques sur l'état, la vigueur ou le fonctionnement de l'établissement ou du système;
  - ils ont une fonction d'évaluation — l'objet est d'évaluer et de juger;
  - ils sont stratégiques, spécifiques, axés sur les principes directeurs et fondés sur un point particulier;
  - ils lient les résultats à la structure et au processus en prenant les intrants en considération;
  - ils servent à l'amélioration, à la mise en valeur et à la réforme positive.
- C'est au sein même de l'université que les indicateurs de rendement ont le plus d'utilité, pour améliorer la qualité de l'éducation, de la recherche, du service à la collectivité et d'autres fonctions institutionnelles.
- Les indicateurs de rendement ne sont pas des faits absolus gravés dans le roc. Le mieux est de les interpréter comme un moyen de poser un diagnostic et d'identifier et suggérer des voies d'action.

Association des Universités et Collèges du Canada | Association of Universities and Colleges of Canada

Des objectifs clairs

*...si les objectifs visés ou les états souhaités du système [d'éducation] ne sont pas définis, manquent de précision, ou bien si les moyens d'atteindre ces objectifs sont inconnus, aucune information ne sera utile et n'importe quoi pourra servir d'indicateur. (OCDE, **Les indicateurs de résultats des systèmes d'enseignement**. Paris, 1973).*

Cependant, même si les universités ont des scores élevés dans les sondages d'opinion en ce qui concerne la satisfaction générale, tel n'est pas le cas pour l'enseignement universitaire en termes de normes, de qualité, d'ouverture du marché du travail et de compétences des diplômés, qui déçoit de plus en plus la population et les gouvernements. L'enseignement supérieur coûte cher. En cette période de restrictions financières, l'accent est sur le rapport « qualité-prix » et sur la certitude que les fonds investis dans l'enseignement public sont utilisés à bon escient. Les exigences grandissantes de reddition de comptes dans tous les secteurs de la société ont éveillé l'intérêt pour des mesures du rendement et des résultats. (Ces mesures représentent la « qualité » de l'équation « qualité-prix » et englobent les résultats intangibles ou non économiques comme les connaissances, les aptitudes à la réflexion et au raisonnement, ainsi que le civisme et les valeurs démocratiques.)

Les universités reconnaissent elles-mêmes la nécessité de s'adapter aux réalités financières et cherchent de nouvelles données sur lesquelles baser leurs décisions liées à l'efficience, à l'efficacité et à la productivité. Les comparaisons et les évaluations du fonctionnement de l'éducation (l'utilisation des indicateurs de rendement) sont considérées comme des outils permettant l'amélioration de la qualité de l'éducation.

De nos jours, grâce à l'amélioration de l'accessibilité, l'éducation universitaire est devenue un phénomène de masse.

Les exigences grandissantes de reddition de comptes dans tous les secteurs de la société ont éveillé l'intérêt pour des mesures du rendement et des résultats.

L'exclusivité et l'élitisme universitaires n'existent plus et les universités sont aujourd'hui exposées à la comparaison avec des modèles ou étalons communs.

Un cadre de référence pour les indicateurs

Les cadres de référence des indicateurs de l'éducation se dessinent souvent sur le modèle intrant - processus - résultat , le tout conditionné par les aspects de l'environnement. Les intrants sont les éléments de départ (étudiants, professeurs, caractéristiques de l'instruction et des installations). Le processus représente l'usage que les universités font des intrants (programmes et procédés, comme les programmes d'études, la charge d'enseignement des professeurs, l'organisation de l'enseignement, l'utilisation de la technologie, la durée du contact entre l'étudiant et le professeur, les ratios étudiants/professeur, l'atmosphère de l'établissement). Les résultats résident dans les effets cognitifs (accomplissement) et non cognitifs de l'expérience universitaire sur les étudiants (travail, revenus, compétences, attitudes et comportements). Les variables environnementales se trouvent dans le contexte dans lequel tous ces éléments évoluent. Il s'agit des aspects démographiques, socio-économiques, socio-culturels, des buts, des cultures, de l'histoire, des caractéristiques régionales et politiques; ce sont en général des facteurs qui ont un effet sur les universités mais échappent à leur influence ou à leur contrôle.

Par exemple, une université peut admettre seulement les étudiants qui ont une moyenne scolaire de 85 p. 100 ou plus (intrants de haute qualité), leur faire suivre des cours de première année dans d'immenses auditoriums

Objectifs = points de référence

*« Bien que fondés sur les mêmes données que l'information de gestion, les indicateurs de rendement servent d'autres fins. Ils sont très utiles dans les processus normatifs d'évaluation, lesquels évaluent jusqu'à quel point un programme, une pratique ou une politique atteignent les objectifs visés. Les objectifs servent de guide ou de référence pour évaluer la performance d'un établissement à travers le temps. Ils sont essentiels pour établir des comparaisons avec d'autres établissements. » (**Donner sa mesure : les indicateurs et la gestion du changement**, manuel, AUCC, 1994).*

(processus : cours très peuplés, beaucoup d'étudiants par instructeur) et utiliser des examens à choix multiples pour mesurer les résultats cognitifs . Tout cela peut se produire dans le contexte de contraintes physiques et économiques sur les inscriptions et les ressources.

Figure 1

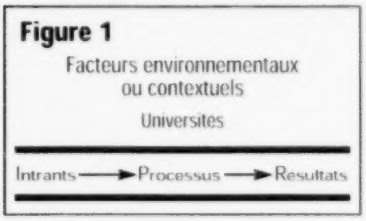

En conséquence, il existe de nombreux indicateurs de l'éducation mais tous n'en révèlent pas le rendement. Les premiers indicateurs du domaine de l'éducation se limitaient aux dimensions économiques et financières, aux ressources et aux résultats sans tenir compte des processus de l'éducation ou du contexte local, environnemental ou régional. Comme tels, ces premiers indicateurs ou « descripteurs » avaient de sérieuses limites pour ce qui était d'éclairer les principes directeurs ou les décisions de gestion.

Il semble que les buts projetés et les moyens prennent de plus en plus d'importance dans la création d'indicateurs valables. À l'origine, les indicateurs tendaient à être descriptifs; c'était, bien souvent, tout élément qui pouvait se chiffrer. Récemment, l'intérêt se porte sur les questions d'évaluation ou de principes directeurs. L'attention a dévié des indicateurs des caractéristiques d'entrée aux mesures du processus et des résultats pour en arriver à la mesure du rendement la plus fondamentale (l'analyse qui lie les structures et processus universitaires à l'apprentissage et au perfectionnement tout en contrôlant les caractéristiques d'entrée). Cette démarche représente dans l'éducation, comme dans les affaires, une indication de la valeur ajoutée par des activités dont les établissements ont la responsabilité et sur lesquelles ils ont un certain contrôle. D'où le terme indicateur de rendement.

L'analyse des indicateurs est passée de la perspective « macro » ou nationale à une approche « micro » ou institutionnelle. Les universités sont peu intéressées à comparer leur rendement à une mesure générale nationale quelconque et souvent dénuée de sens. Elles préfèrent comparer leur rendement actuel à celui du passé ou à leur mission, leurs buts ou objectifs établis, ou encore aux établissements dont le contexte et les buts sont semblables aux leurs. Les universités semblent aussi se préoccuper des meilleures pratiques en éducation dont l'efficacité, dans certaines circonstances et situations, est prouvée et qui peuvent être adaptées ou modifiées pour leur propre usage. Ce changement du palier d'analyse découle principalement de l'accent grandissant sur l'utilisation des indicateurs de rendement dans le but de réformer ou d'améliorer l'éducation au niveau de la pratique ou de la gestion.

Bref, le pivot de l'élaboration des indicateurs du domaine de l'éducation est passé des questions descriptives sur la quantité (à combien se chiffrent les inscriptions, les diplômés, l'attrition) à des questions analytiques sur la qualité et le rendement. Quelle est la qualité des résultats et dans quelle mesure est-elle due aux pratiques, aux programmes et à l'instruction universitaires ?

Définition : ce que les indicateurs de rendement sont ... et ne sont pas

Un indicateur de rendement est une statistique, un chiffre ou une description qualitative lié aux principes directeurs qui indique que l'université, certains de ses aspects, ou le système universitaire ont le rendement voulu.

Les concepts plutôt que le calcul

*Le problème le plus complexe n'est pas tant le calcul d'indicateurs valables, mais la classification des concepts. (**L'OCDE et les indicateurs internationaux de l'enseignement : un cadre d'analyse**, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE, Paris, 1992).*

Pour évaluer si une université atteint ses buts, il est nécessaire de disposer d'un énoncé explicite de ceux-ci et d'avoir les moyens de mesurer d'une façon réaliste les progrès accomplis pour les atteindre. Si les buts de l'éducation universitaire sont vagues ou indéfinis, comme c'est souvent le cas dans les énoncés de mission universitaire, ou si les moyens employés pour atteindre les buts sont aussi ambigus et imprécis, tout chiffre ou toute statistique peut évidemment être qualifié d'indicateur de rendement. Mais il ne signifiera pas grand-chose. Il faut avoir comme point de repère ou guide, un énoncé précis des objectifs ou des buts pour mesurer le rendement de l'université à travers le temps ou pour effectuer des comparaisons avec tous les établissements.

Ce point de référence est ce qui distingue les statistiques de gestion des indicateurs de rendement. Les statistiques de gestion décrivent les diverses caractéristiques d'un établissement ou d'un système, par exemple, les inscriptions, les grades décernés, les effectifs enseignant et non enseignant, les revenus, les dépenses et tout autre élément du même genre. Les statistiques de gestion deviennent une information de gestion lorsqu'elles sont mises en rapport les unes avec les autres d'une manière structurée dans le but de soutenir les fonctions de gestion ou de contrôle. Bien que ce type d'information puisse servir pour éclairer les décisions de gestion, elle est principalement recueillie et utilisée à des fins de rapport et de suivi internes et externes. Les statistiques et l'information de gestion ne prétendent pas et ne cherchent pas non plus à évaluer le rendement de l'université dans un sens direct ou global. Elles sont surtout considérées comme des éléments principalement descriptifs.

Par contre, un indicateur de rendement est un élément quantitatif ou qualitatif qui fournit des renseignements stratégiques sur l'état, la vigueur ou le fonctionnement de l'établissement ou du système. Les indicateurs de rendement ont une dimension comparative ou un point de référence qui permet de poser un jugement de valeur sur l'université ou sur le système universitaire. Ce repère peut être un but ou un objectif, une norme absolue, une valeur passée (comparaison à travers le temps), ou une comparaison entre les écoles, les régions ou les pays. Par conséquent, comme son nom l'indique, un indicateur de rendement fait exactement cela; il permet d'évaluer et de juger le rendement de l'établissement ou du système.

Exemples d'indicateurs de rendement bien utilisés

Un bon exemple d'indicateur de rendement se trouve dans la documentation sur la première année des étudiants (les « freshman » comme on les appelle aux États-Unis), à l'université ou au collège. Pour faire face aux problèmes des nombreux abandons en première année, de rendement des étudiants (préparation scolaire) et de l'adaptation à la première année d'études, beaucoup d'universités offrent des cours d'introduction conçus pour faciliter la transition vers l'université et augmenter les chances de succès des étudiants. Ces cours sont souvent intitulés « Initiation à l'enseignement supérieur » « Université 101 » ou « Séminaires pour étudiants débutants ». Le rendement de ces cours, pour ce qui est d'atteindre leurs objectifs, a été évalué en comparant les notes, les taux de rétention et la satisfaction des étudiants qui les avaient suivis et de ceux qui ne les avaient pas suivis. L'exercice a donné des résultats nettement supérieurs pour les étudiants qui avaient participé à cette initiation, en termes de notes, de rétention, d'obtention du diplôme, d'apprentissage et de satisfaction de l'éducation.

La qualité et non plus le nombre

Pour les décideurs, les questions fondamentales qui étaient auparavant : « combien avons-nous d'élèves ? » et « combien pouvons-nous en accueillir ? » deviennent : « quelle est la qualité de l'enseignement que nous dispensons ? » dans ***L'OCDE et les indicateurs internationaux de l'enseignement : un cadre d'analyse****, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE, Paris, 1992).*

Par exemple, l'évaluation d'un cours de première année montre un taux de rétention plus élevé pour ceux qui avaient suivi le cours d'initiation (84 p. 100) que pour l'ensemble de la classe (61 p. 100). La différence entre les deux taux, 23 points de pourcentage, est un indicateur de l'efficacité du cours. De même, 41 p. 100 de ceux qui avaient suivi ce cours ont obtenu leur diplôme dans les quatre ans, par rapport à 25 p. 100 pour l'ensemble de la classe d'entrée (1986-1989). La différence de 16 points dans les taux d'obtention de diplôme en quatre ans est une autre indication que le cours d'initiation atteint ses buts et ses objectifs[1].

Les sceptiques ont vite fait d'attribuer les résultats positifs à l'auto-sélection. Ils soutiennent que les étudiants les meilleurs, les plus tenaces et les plus dédiés à leurs études suivent ce cours et que c'est là la raison des résultats positifs. Mais lorsqu'on dit que les étudiants qui suivent ces cours ont des notes au départ plus faibles que celles du groupe témoin, ou que l'analyse tient compte des notes obtenues à l'école secondaire, la critique disparaît et la réalité est mise au grand jour[2]. Quand on supprime les effets de l'auto-sélection, ces cours ont encore une incidence positive distincte sur le succès des étudiants.

Cet exemple illustre un certain nombre de caractéristiques des indicateurs de rendement. Ainsi, ils fonctionnent au mieux lorsqu'ils sont attachés à une question particulière. Ils sont spécifiques à la question ou guidés par elle. Celle-ci fournit le contexte, la logique et les éléments à partir desquels s'organise l'évaluation du rendement. Dans le cas ci-dessus, la question portait sur la transition vers l'université, la rétention et l'obtention du diplôme. La structure d'un cours a été comparée au programme général pour voir lequel avait le meilleur rendement.

Les exemples de mauvaise utilisation des indicateurs de rendement abondent. Bien souvent, tout ce à quoi on peut attribuer un chiffre est appelé un indicateur de rendement.

De plus, comme cet exemple le montre clairement, il n'est pas facile de juger si un objectif ou un but a été atteint. Dans le cas qui nous intéresse, il était nécessaire de comparer le rendement de deux groupes d'étudiants (ceux qui ont suivi le cours d'initiation et ceux qui ne l'ont pas fait) et de tenir compte de leur niveau initial de rendement afin que les résultats puissent être raisonnablement attribués au cours et non pas à de meilleurs intrants (auto-sélection). Il ne suffit pas de montrer des résultats positifs. Il faut prouver qu'ils découlent directement des structures et processus éducatifs, comme les cours, les programmes et les pratiques de l'établissement, et non pas d'autres facteurs. Le rendement des structures et processus éducatifs sont évalués en fonction de leurs conséquences, indépendamment d'autres influences.

D'autres bons exemples d'indicateurs de rendement se trouvent dans les tests d'alphabétisation et d'habileté arithmétique administrés aux étudiants à leur entrée à l'université et à la fin de leurs études. Toutes choses étant égales (motivation initiale, expériences subséquentes non universitaires), les différences entre les scores d'entrée et de sortie représentent les progrès réalisés grâce à l'enseignement universitaire.

De même, les mesures substitutives ou psycho-sociologiques des résultats universitaires en matière de connaissances, de compétences et de valeurs (à distinguer des effets de la maturité et des éléments non universitaires), libres des caractéristiques d'entrée, sont de bons indicateurs du rendement universitaire.

Les pieds sur terre

*« Ne peut-on pas penser alors que la meilleure approche à privilégier par les établissements d'enseignement supérieur serait d'être « pro-actif » et d'assumer en la matière un leadership de contenu exercé avec confiance et « autorité ». Comme administrateur public, c'est le souhait que je serais porté à exprimer. Il serait profitable à tout le monde, en effet, que le cadre d'élaboration et d'utilisation des indicateurs de performance demeure un objet sur lequel s'exerce aussi la fonction critique propre à l'enseignement supérieur. Ce pourrait être la meilleure façon de s'assurer qu'il n'y ait ni confiscation ni asservissement, et que la discussion des vrais enjeux de la qualité ne soit pas malencontreusement différée. » (Pierre Lucier, « Les indicateurs de performance dans l'enseignement supérieur : un débat et des enjeux à dédramatiser », **Gestion de l'enseignement supérieur**, vol. 4, n° 2, juillet 1992).*

La pénurie d'indicateurs significatifs du rendement dans la pratique illustre la difficulté de les élaborer.

Exemples d'indicateurs de rendement mal utilisés

Les exemples de mauvaise utilisation des indicateurs de rendement abondent. Bien souvent, tout ce à quoi on peut attribuer un chiffre est appelé un indicateur de rendement. La taille des classes en est un cas. Fréquemment, la taille moyenne des classes ou les ratios professeur/étudiants servent pour indiquer la qualité de l'éducation. Cependant, les recherches montrent qu'il y a peu ou pas de rapport entre la taille de la classe et les notes obtenues pour le cours, les notes standardisées du rendement scolaire, la satisfaction des étudiants et l'apprentissage. Il importe plus d'examiner ce qui se passe en fait dans la classe . Dans ce dernier cas, les caractéristiques de l'instructeur, l'organisation et la gestion du cours, y compris le contact raisonnable entre les professeurs et les étudiants et entre les étudiants entre eux, ainsi que la participation active et l'engagement sont plus importants que la taille de la classe. En d'autres mots, la taille n'est pas une indication valable de la qualité et, par conséquent, n'est pas une mesure fiable du rendement.

Un autre exemple est l'indicateur lié au « nombre de livres dans la bibliothèque ». De fait, il pourrait être considéré comme un indicateur des ressources mises à la disposition des étudiants et des professeurs. Cependant, les indicateurs de rendement traitent du rendement, de l'usage ou des conséquences dans la réalité, et non pas de ce qui pourrait être utilisé lorsque les gens en ont envie. Ce n'est pas la **possibilité** mais l'utilisation **réelle** et ses conséquences qui comptent.

Utilisation des indicateurs de rendement : prudence

La meilleure utilisation des indicateurs est dans l'évaluation du rendement d'un système, d'une université, d'une structure ou d'un processus d'un établissement. Ils devraient être axés sur le problème et concorder avec les principes directeurs afin que les décisions soient prises dans le but d'améliorer l'enseignement universitaire. Le but ultime est le progrès et l'amélioration de la fourniture de l'éducation. Pourquoi utiliser des indicateurs de rendement si ce n'est pas pour améliorer ce rendement ? Pour l'évaluer, il faut faire ressortir les influences qui peuvent être à l'origine de ce rendement. En pratique, la tâche est difficile, sinon impossible. Par conséquent, certaines précautions et certains avertissements s'imposent.

Supposons qu'une université découvre que, d'année en année, le taux d'abandon baisse et que de plus en plus d'étudiants terminent leurs programmes, par rapport à ce qui était auparavant le cas (comparaison dans le temps dans un seul établissement d'un résultat souhaité — rétention et obtention du diplôme). Serait-il raisonnable de conclure que l'université a fait du meilleur travail, c'est-à-dire qu'elle a obtenu un meilleur rendement par rapport aux années précédentes ? Pas nécessairement; particulièrement si une récession économique a éliminé les solutions de rechange (emploi). Ou si, en réponse à des contraintes financières, l'établissement a élevé les moyennes d'admission, admettant ainsi une plus grande proportion de femmes, qui, par coïncidence, sont plus enclines que les hommes à terminer leurs études. Dans ce cas, c'est au contexte (la récession économique) et à la caractéristique sexuelle à l'entrée qu'il faut attribuer l'amélioration du rendement, et non pas à une amélioration de quoi que ce soit dans les départements, les programmes ou l'enseignement.

Étant donné qu'il est impossible de lier avec certitude le rendement indiqué dans le temps et les causes, et étant donné qu'on ne saurait également éliminer d'autres facteurs dans la production des rendements souhaités, il convient

d'interpréter les résultats avec grande prudence. Il faut interpréter les indicateurs de rendement comme un moyen de poser un diagnostic et d'identifier et suggérer des voies d'action; les indicateurs de rendement ne sont pas des faits objectifs ou absolus gravés dans le roc. Dans l'exemple de l'initiation à l'université exposé plus haut, quel aurait été le jugement ou l'évaluation si les effets de la démarche s'étaient chiffrés entre 2 et 5 p. 100 et non pas entre 16 et 23 p. 100 ? Le jugement et l'interprétation s'imposent dans l'établissement de seuils ou de normes de succès d'un programme. Il est aussi utile de disposer d'indicateurs multiples et de recourir à diverses approches pour évaluer les progrès vers les objectifs. Il faut à la fois avoir l'esprit ouvert, être sceptique et procéder à tâtons dans l'interprétation des indicateurs de rendement.

Les enjeux

Les normes et la qualité universitaire, l'ouverture du marché du travail et les compétences des diplômés préoccupent tout le monde car il n'existe à peu près pas de mesures de rendement des universités. Des indicateurs de rendement qui mettraient les résultats en rapport avec les processus et structures universitaires aideraient à dissiper l'anxiété de la population et du gouvernement, qui est due en grande partie au manque de mesures pour indiquer si les universités ont le rendement attendu.

Pour produire ces indicateurs, il faut avoir un énoncé clair des buts (énoncés de mission ou objectifs de l'université) et évaluer les pratiques d'éducation. Lorsque ces évaluations auront été effectuées, le rendement des universités inquiétera moins la population et le gouvernement.

Il ne faudrait pas élaborer des indicateurs de rendement dans le seul but de justifier les activités universitaires auprès d'organismes externes. S'ils servent principalement à rendre des comptes à l'extérieur, ils passent à côté du but. Ils sont les plus utiles au sein même de l'université pour améliorer la qualité de l'éducation, de la recherche, du service à la collectivité et d'autres fonctions institutionnelles. Il existe un besoin interne de nouveaux indices de l'efficacité des activités universitaires.

Références

1. Robb, Andrew. « The first year experience as an instrument of success », Colloque de l'AUCC, Donner sa mesure : Les indicateurs et la gestion du changement, Winnipeg, novembre 1993.

2. Fidler, Paul. « University 101 Research Summary », évaluation non publiée du programme University 101, University of South Carolina, Columbia, 1993.

Bibliographie

Cave, Martin, Stephen Hanney, Maurice Kogan, Gillian Trevett. The Use of Performance Indicators in Higher Education, London : Jessica Kingsley Publishers, 1988.

Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, L'OCDE et les indicateurs de résultats des systèmes d'enseignement : un cadre d'analyse, Paris : OCDE, 1992.

Donner sa mesure : Les indicateurs et la gestion du changement. Manuel et actes, deux volumes, Ottawa : AUCC, 1994.

Gestion de l'enseignement supérieur, vol 4, no 2, Paris : OCDE, juillet 1992.

Kells, H.R. (éd.). L'élaboration d'indicateurs de rendement pour l'enseignement supérieur, Paris : OCDE, juin 1993.

Rapport du groupe de travail de l'AUCC sur le rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire au Canada, Ottawa : AUCC, juin 1992.

Reporting on Educational Progress : Performance Indicators in Education, rapport à la Conference of Directors-General of Education, Sydney : mai 1989.

Smith, Stuart L. (commissaire). Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire au Canada, Ottawa : AUCC, 1991.

Les Dossiers de recherche de l'AUCC sont de brefs exposés qui portent sur des questions d'actualité en enseignement supérieur. Les vues qu'ils présentent ne sont pas nécessairement celles de l'AUCC et les auteurs se tiennent responsables du contenu. Les Dossiers de recherche sont publiés quatre fois par année par la division de Recherche et analyse de politiques de l'AUCC. Ils sont mis gratuitement à la disposition de tous les établissements membres. Pour obtenir d'autres renseignements, nous suggérer des thèmes ou soumettre vos manuscrits, communiquez avec Robert Davidson, directeur, Recherche et analyse de politiques, AUCC, au (613) 563-1236 poste 202 ou par messagerie électronique à Rdavidso@aucc.ca.

Prochains Dossiers de recherche

- Évaluation de la première année d'études universitaires
- Mesure du rendement des universités
- Charge de travail des professeurs
- Données institutionnelles accessibles par voie électronique
- Mise à jour sur les indicateurs de rendement
- Tendances récentes dans les inscriptions
- Incidence économique des universités

Vous voulez en lire plus sur les universités canadiennes ?

Affaires Universitaires

Affaires Universitaires est le magazine de l'enseignement supérieur au Canada. Nous jetons un regard objectif et instructif sur les tendances et les dossiers qui émergent sur nos campus. Il est la plus grande source d'offres d'emplois universitaires au pays.

10 livraisons (aucune en mai et juillet). Bilingue. ISSN 0041-9527. Abonnement annuel : Canada 25,95 $ + TPS de 7 %; É.-U. 49 $; autres pays 75 $. Si adressé à une université membre de l'AUCC, votre abonnement est gratuit. (La cotisation des universités membres de l'AUCC comprend l'abonnement des professeurs, des administrateurs et des étudiants à Affaires Universitaires.)

Répertoire des universités canadiennes

Le Répertoire des universités canadiennes contient un index national de tous les programmes universitaires d'un océan à l'autre. On y traite de conditions d'admission, de droits de scolarité, de logement, du caractère et de la taille de chaque établissement ainsi que de la situation et des caractéristiques des campus.

Bilingue. Annuel. Paraît à l'été. ISSN 0706-2338. Prix : Canada 27,95 $ + TPS de 7 %. Résidents de l'Ontario : ajouter la TVP de 8 %; É.-U. 28,95 $; autres pays 30,95 $.

Bottin des universités

Le Bottin des universités est le seul au Canada qui vous mette en contact avec plus de 6 500 dirigeants et administrateurs universitaires. Il contient noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur et adresses électroniques.

Bilingue. Annuel. Paraît à l'automne. ISSN 0847-3536. Édition 1994-1995 : Canada 17,95 $ + TPS de 7 %; résidents de l'Ontario : TVP de 8 % en +; É.-U. 19,95 $; autres pays 20,95 $.

Actes du colloque sur les indicateurs de rendement

Les Actes contiennent les textes de tous les exposés et allocutions au symposium organisé par l'AUCC dans le but de faciliter les échanges de données et de renseignements pratiques entre les universités sur tous les aspects de la mesure du rendement.

ISBN 0-88876-158-9. Prix : Canada 28,95 $ + TPS; É.U. 33 (US) $; autres pays 38,95 $.

AUCC : Le porte-parole des universités canadiennes

Votre guide sur ce que nous faisons, notre histoire, notre mandat et notre organisation. La pochette contient des dépliants sur l'activité de l'AUCC, ses membres et sa Division des programmes internationaux et canadiens. En français ou en anglais.

Prix : première pochette gratuite; les suppléments coûtent 1 $ (+ TPS de 7 % pour les clients canadiens et aussi TVP de 8 % pour les résidents de l'Ontario).

Programmes de la Division des programmes internationaux et canadiens

Vous trouverez dans cette brochure des renseignements sur tous les programmes de bourses d'études et d'échanges administrés par l'AUCC. Elle contient des détails sur les principales caractéristiques et les critères d'admissibilité. En français ou en anglais.

Prix : la première brochure est gratuite; les suppléments coûtent 1 $ (clients canadiens : TPS de 7 %; résidents de l'Ontario TVP de 8 % en +).

UniMonde

Un encart semestriel dans Affaires Universitaires sur les activités des universités canadiennes sur le plan international. Profil de découvertes récentes et de nouvelles initiatives de chercheurs canadiens avec des partenaires de pays en développement. Chaque livraison a un thème différent.

Bilingue. Deux livraisons par année (automne, printemps). ISSN 1183-725-X. Disponible avec l'abonnement à Affaires Universitaires.

Guide du Centre de recherches pour le développement international

Le Guide est un outil de référence utile pour les chercheurs universitaires qui veulent se renseigner davantage sur le centre. Vous y trouverez des détails sur le financement des projets, qui le centre finance et comment il établit le partenariat entre des chercheurs du Canada et du monde en développement.

Bilingue. ISBN 0-88876-153-8. Prix : Gratuit.

Guide pour les études internationales aux universités canadiennes

Quiconque s'intéresse aux études internationales devrait consulter le Guide. Vous trouverez des renseignements détaillés sur les programmes des trois cycles à chaque université.

Bilingue. ISBN 0-88876-157-0. Prix : 9,95 $ + TPS de 7% pour les universités membres de l'AUCC; autres : 14,95 $ (+ TPS de 7 % pour les clients canadiens).

L'internationalisation dans les universités canadiennes : le nouveau paysage

Un rapport sur les initiatives des universités pour se donner une orientation plus internationale. Fait le point sur les mesures prises pour internationaliser tous les aspects de l'université, de l'adaptation des programmes d'étude à l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers.

Bilingue. ISBN 0-8876-162-7. Prix : Canada : 20 $ (+ TPS de 7 % pour les résidents canadiens et aussi TVP de 8 % pour les résidents de l'Ontario), É.-U. et autres pays : 22 $.

On peut obtenir ces publications de l'AUCC en s'adressant à Publications AUCC :

Tél. : (613) 563-1236 poste 205 (commandes seulement)
Télec. : (613) 563-9745
Adresse électronique : sales@aucc.ca

Pour un traitement rapide de votre commande, veuillez utiliser une carte de crédit. Les bons de commande des universités membres de l'AUCC et des gouvernements sont acceptés. Les autres commandes sont payables à l'avance. Les paiements venant de l'étranger doivent être faits en devises canadiennes sous forme de mandat postal international, ou par carte de crédit. Prix en dollars canadiens.

Groupe consultatif de l'AUCC pour les indicateurs de rendement

Arnold Naimark
Président du groupe consultatif
Recteur
The University of Manitoba

Robert Davidson
Secrétaire du groupe consultatif
Directeur, Recherche et analyse de politiques
AUCC

Bernard Shapiro
Principal
Université McGill

Daniel R. Birch
Vice-recteur, enseignement et Provost
The University of British Columbia

Robin Farquhar
Recteur
Carleton University

Jaap Tuinman
Vice-recteur, enseignement, et vice-chancelier suppléant
Memorial University of Newfoundland

Joy Calkin
Vice-rectrice, enseignement et Provost
University of Calgary

Donald Wells
Recteur
The University of Regina

Derek Jamieson
Directeur, analyse et planification interne
The University of Guelph

Elizabeth Parr-Johnston
Rectrice
Mount Saint Vincent University

Michel Robillard
Vice-recteur associé, enseignement et recherche
Université du Québec à Montréal

RECHERCHE

Volume 1, numéro 2
juin 1995

Droit d'auteur : Association des Universités et Collèges du Canada

ISSN 1196 7714

Exemplaires disponibles au :
Service des publications
AUCC
350, rue Albert, bureau 600
Ottawa (Ontario) K1R 1B1